



**Conseil Économique  
et Social**

Distr.  
GENERALE

TRANS/WP.11/205  
23 août 2002

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS ET FRANCAIS

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

**COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS**

**Groupe de travail du transport**

**des denrées périssables**

**(Genève, 11-14 novembre 2002)**

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA CINQUANTE-HUITIÈME SESSION**

qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève,  
le lundi 11 novembre 2002 à 10 h 30

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ÉLECTION DU BUREAU
3. ACTIVITÉS DES ORGANES DE LA CEE QUI SONT D'UN INTÉRÊT POUR LE GROUPE DE TRAVAIL DU TRANSPORT DES DENREES PERISSABLES
  - a) Comité des transports intérieurs ECE/TRANS/139, par. 112-113  
ECE/TRANS/139/Add.1
  - b) Groupe de travail de la normalisation des produits périssables et de l'amélioration de la qualité (WP.7)
4. ACTIVITÉS D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES QUI S'OCCUPENT DES PROBLÈMES INTÉRESSANT LE GROUPE DE TRAVAIL
  - a) Institut International du Froid (IIF)
  - b) Transfrigoroute International

5. MISE EN OEUVRE DE L'ACCORD RELATIF AUX TRANSPORTS INTERNATIONAUX DE DENRÉES PÉRISSABLES ET AUX ENGINS SPÉCIAUX À UTILISER POUR CES TRANSPORTS (ATP)
- a) Informations sur la situation concernant la mise en oeuvre de l'Accord
- b) Stations d'essai officiellement désignées par l'autorité compétente des pays parties à l'ATP et dont les procès verbaux d'essai pourraient servir pour la délivrance des attestations ATP
- c) Échange d'informations entre les Parties en vertu de l'Article 6 de l'ATP
6. AMENDEMENTS À L'ACCORD RELATIF AUX TRANSPORTS INTERNATIONAUX DE DENRÉES PÉRISSABLES ET AUX ENGINS SPÉCIAUX À UTILISER POUR CES TRANSPORTS (ATP) QUI SONT ENTRÉS EN VIGUEUR
7. PROPOSITIONS D'AMENDEMENTS À L'ACCORD RELATIF AUX TRANSPORTS INTERNATIONAUX DE DENRÉES PÉRISSABLES ET AUX ENGINS SPÉCIAUX À UTILISER POUR CES TRANSPORTS (ATP)
- a) Article 3 de l'ATP  
Proposition soumise par l'Espagne
- b) Article 18 de l'ATP  
Proposition soumise par l'Italie
- c) Annexe 1 de l'ATP  
Propositions soumises par la France
- Propositions soumises par l'Allemagne
- Paragraphe 29 c), Appendice 2, Annexe 1  
Proposition soumise par l'Espagne
- Classe G  
Document soumis par Transfrigoroute International
- TRANS/WP.11/2002/1
- TRANS/WP.11/204, par. 18-20 et annexe 1
- TRANS/WP.11/204, par. 21-24
- TRANS/WP.11/2002/8
- TRANS/WP.11/2002/13
- TRANS/WP.11/2001/4  
TRANS/WP.11/2002/4  
TRANS/WP.11/2002/5  
TRANS/WP.11/2002/6  
TRANS/WP.11/2002/7
- TRANS/WP.11/2002/16  
TRANS/WP.11/2002/17
- TRANS/WP.11/2002/9
- TRANS/WP.11/2002/15

- d) Appendice 1 à l'Annexe 2 de l'ATP TRANS/WP.11/204, par. 40-42
- e) Annexe 3 de l'ATP TRANS/WP.11/2001/6
- Conditions de températures pour le transport de certaines denrées qui ne sont ni surgelées ni congelées TRANS/WP.11/204, par. 43-45
8. PROCÉDURES D'AGRÉMENT DES VÉHICULES À COMPARTIMENTS ET TEMPÉRATURES MULTIPLES TRANS/WP.11/204, par. 46-49  
TRANS/WP.11/2002/18
9. RÉVISION DES ANNEXES DE L'ATP TRANS/WP.11/2000/8  
TRANS/WP.11/2000/11  
TRANS/WP.11/204, par. 50-51  
TRANS/WP.11/2002/12
10. MANUEL ATP TRANS/WP.11/2001/2  
TRANS/WP.11/2001/3  
TRANS/WP.11/2001/4  
TRANS/WP.11/2002/10  
TRANS/WP.11/2002/11  
TRANS/WP.11/204, par. 52-57
11. FACILITATION DU TRANSPORT INTERNATIONAL DES DENRÉES PÉRISSABLES TRANS/WP.11/204, par. 58
12. PORTÉE DE L'ATP TRANS/WP.11/204, par. 59-64  
TRANS/WP.11/2002/2
13. CAISSES VENDUES EN KIT TRANS/WP.11/204, par. 65  
TRANS/WP.11/2002/3
14. PROCÉDURES DE DÉTERMINATION DE L'EFFICACITÉ DES DISPOSITIFS RÉFRIGÉRANTS À ACCUMULATEURS EUTECTIQUES TRANS/WP.11/204, par. 66
15. FLUIDES FRIGORIGÈNES ET AGENTS D'EXPANSION TRANS/WP.11/204, par. 67-70
16. PROCESSUS D'INTÉGRATION EN EUROPE ET LEURS ÉVENTUELLES INCIDENCES SUR L'APPLICATION DE L'ATP ENTRE LES PARTIES À L'ACCORD TRANS/WP.11/204, par. 72-73
17. QUESTIONS DIVERSES
18. PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2003-2007 TRANS/WP.11/2002/14
19. ADOPTION DU RAPPORT

## NOTES EXPLICATIVES

### 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Conformément au règlement intérieur de la Commission, le premier point de l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour (TRANS/WP.11/205).

### 2. ÉLECTION DU BUREAU

Durant sa dernière session, le Groupe de travail a élu M. M. Eilsoe (Danemark) et M. B. McGregor (États-Unis d'Amérique) respectivement Président et Vice-président de sa cinquante-huitième session.

### 3. ACTIVITÉS DES ORGANES DE LA CEE QUI SONT D'UN INTÉRÊT POUR LE GROUPE DE TRAVAIL

#### a) Comité des transports intérieurs

A sa soixante-quatrième session (18-21 février 2002), le Comité des transports intérieurs a adopté le rapport du Groupe de travail sur sa cinquante-septième session.

Le Comité a adopté deux résolutions sur la sécurité dans les tunnels routiers (Résolution no 249) et sur la promotion des transports par voie navigable (Résolution no 250) (ECE/TRANS/139, annexes 1 et 2).

Concernant les questions liées au transport et la sécurité après les événements tragiques du 11 septembre 2001, le Comité a **demandé** à tous ses organes subsidiaires de déterminer, dans leurs domaines respectifs et en tenant compte des travaux et études entamés par d'autres instances, en particulier par la CEMT, quelle différenciation établir entre les concepts de sûreté et de sécurité et quelles seraient les questions concrètes à aborder en la matière (ECE/TRANS/139, par. 18 et 19).

#### b) Groupe de travail de la normalisation des produits périssables et de l'amélioration de la qualité (WP.7)

Le Groupe de travail sera informé des activités menées par le Groupe de travail de la normalisation des produits périssables et de l'amélioration de la qualité (WP.7).

### 4. ACTIVITÉS D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES QUI S'OCCUPENT DES PROBLÈMES INTÉRESSANT LE GROUPE DE TRAVAIL DU TRANSPORT DES DENRÉES PÉRISSABLES

#### a) Institut International du Froid (IIF)

Le Groupe de travail sera informé des principaux résultats de la réunion des stations d'essai ATP, qui s'est tenue à Hambourg (Allemagne, du 6 au 7 juin 2002).

#### b) Transfrigoroute International

Le Groupe de travail sera informé des activités récentes de Transfrigoroute International.

### 5. MISE EN OEUVRE DE L'ACCORD RELATIF AUX TRANSPORTS INTERNATIONAUX DE DENRÉES PÉRISSABLES ET AUX ENGINES SPÉCIAUX À UTILISER POUR CES TRANSPORTS (ATP)

a) Informations sur la situation concernant la mise en oeuvre de l'Accord

A ce jour, les Etats ci-après sont devenus parties à l'Accord : Allemagne; Autriche; Azerbaïdjan; Belarus; Belgique; Bosnie-Herzégovine; Bulgarie; Croatie, Danemark; Espagne; Estonie; Etats-Unis d'Amérique; Ex-République Yougoslave de Macédoine; Fédération de Russie; Finlande; France; Géorgie; Grèce; Hongrie; Irlande; Italie; Kazakhstan; Lituanie; Luxembourg; Maroc; Monaco; Norvège; Ouzbékistan; Pays-Bas; Pologne; Portugal; République tchèque; Roumanie; Royaume-Uni; Slovaquie; Slovénie; Suède; Yougoslavie.

La Suisse a signé l'Accord sans ratification.

b) Stations d'essais officiellement désignées par l'autorité compétente des pays parties à l'ATP et dont les procès-verbaux d'essai pourraient servir pour la délivrance des attestations ATP

Le Groupe de travail pourrait inviter les Gouvernements des Etats contractants à communiquer des renseignements complémentaires sur les autorités compétentes délivrant les attestations de conformité, les stations d'essai officiellement reconnues et les adresses des organes à contacter en cas de difficulté, en vue d'une mise à jour du document TRANS/WP.11/2002/1.

c) Échange d'informations entre les Parties en vertu de l'Article 6 de l'ATP

Le Groupe de travail sera saisi de toute information soumise par les Parties Contractantes en vertu de l'Article 6 de l'ATP.

6. AMENDEMENTS À L'ACCORD RELATIF AUX TRANSPORTS INTERNATIONAUX DE DENRÉES PÉRISSABLES ET AUX ENGINS SPÉCIAUX À UTILISER POUR CES TRANSPORTS (ATP) QUI SONT ENTRÉS EN VIGUEUR

Le Groupe de travail sera informé des amendements à l'ATP qui sont entrés en vigueur depuis la dernière session.

Le Groupe de travail voudra noter que :

- Les projets d'amendements à l'appendice 1 de l'annexe 1 de l'ATP, adoptés par le Groupe de travail lors de sa dernière session (TRANS/WP.11/204, par. 26 et 27, et annexe 2) ont été circulés par le dépositaire (voir C.N.106.2002.TREATIES-1).

7. PROPOSITIONS D'AMENDEMENTS A L'ACCORD RELATIF AUX TRANSPORTS INTERNATIONAUX DE DENRÉES PÉRISSABLES ET AUX ENGINS SPÉCIAUX A UTILISER POUR CES TRANSPORTS (ATP)a) Article 3 de l'ATP

Le Groupe de travail voudra examiner la proposition soumise par l'Espagne (TRANS/WP.11/2002/8).

b) Article 18 de l'ATP

Le Groupe de travail voudra examiner la proposition soumise par l'Italie (TRANS/WP.11/2002/13).

c) Annexe 1 de l'ATP

Le Groupe de travail voudra examiner les propositions soumises par La France (TRANS/WP.11/2001/4, TRANS/WP.11/2002/4, -/2002/5, -/2002/6 et -/2002/7) et par l'Allemagne (TRANS/WP.11/2002/16 et -/2002/17) à l'annexe 1 de l'ATP.

-Paragraphe 29 c), Appendice 2, Annexe 1

Le Groupe de travail voudra examiner la proposition soumise par l'Espagne (TRANS/WP.11/2002/9).

-Classe G

Le Groupe de travail voudra prendre note de la position de Transfrigoroute International (TRANS/WP.11/2002/15).

d) Appendice 1 à l'Annexe 2 de l'ATP

Le Groupe de travail a décidé de garder cette question à l'ordre du jour pour avoir des informations sur l'application de la norme EN 12830 (TRANS/WP.11/204, par.40-42).

e) Annexe 3 de l'ATP

La France a présenté une objection officielle à l'entrée en vigueur de cette annexe, estimant que l'adoption de cet amendement paraît prématurée en raison de la révision au niveau de l'Union européenne de textes de même nature (TRANS/WP.11/204, par.45).

8. **PROCÉDURES D'AGRÈMENT DES VÉHICULES À COMPARTIMENTS ET TEMPÉRATURES MULTIPLES**

Le Groupe de travail voudra examiner les procédures d'agrément des véhicules à compartiments et températures multiples après les discussions à ce sujet durant la réunion de Hambourg (voir TRANS/WP.11/204, par. 46-49).

Le Groupe de travail voudra examiner la proposition soumise par l'Allemagne (TRANS/WP.11/2002/18).

9. **RÉVISION DES ANNEXES DE L'ATP**

Le Groupe de travail voudra examiner une nouvelle version des annexes révisées (TRANS/WP.11/2002/12).

Cette version tient compte des amendements adoptés dans la proposition de la France (TRANS/WP.11/2001/4).

10. **MANUEL ATP**

Le Groupe de travail voudra examiner le rapport du groupe informel qui s'est réuni à Cambridge (Royaume Uni) du 22 au 24 avril 2002 (TRANS/WP.11/2002/10) ainsi que les propositions de la France (TRANS/WP.11/2000/10 et TRANS/WP.11/2001/4).

Le Groupe voudra également examiner un projet de Manuel ATP préparé par le secrétariat (TRANS/WP.11/2002/11).

11. **FACILITATION DU TRANSPORT INTERNATIONAL DES DENRÉES PÉRISSABLES**

Le Groupe de travail sera informé des décisions du Comité d'administration de la "Convention internationale sur l'harmonisation des contrôles des marchandises aux

frontières", relatives au projet d'annexe pour la facilitation du transport international des denrées périssables.

12. PORTÉE DE L'ATP

Le Groupe de travail voudra examiner une proposition de la Fédération de Russie (TRANS/WP.11/2002/2).

13. CAISSES VENDUES EN KIT

Le Groupe de travail voudra examiner une proposition de Transfrigoroute International (TRANS/WP.11/2002/3).

14. PROCÉDURES DE DÉTERMINATION DE L'EFFICACITÉ DES DISPOSITIFS RÉFRIGÉRANTS À ACCUMULATEURS EUTECTIQUES

Le Groupe a décidé de garder cette question à l'ordre du jour de sa présente session.

15. FLUIDES FRIGORIGÈNES ET AGENTS D'EXPANSION

Le Groupe de travail a décidé de garder cette question à l'ordre du jour de la présente session.

16. PROCESSUS D'INTÉGRATION EN EUROPE ET LEURS ÉVENTUELLES INCIDENCES SUR L'APPLICATION DE L'ATP ENTRE LES PARTIES À L'ACCORD

Le Groupe de travail a décidé de garder cette question à l'ordre du jour de sa présente session.

17. QUESTIONS DIVERSES

Il n'y a pas de proposition sous ce point de l'ordre du jour.

18. PROGRAMME DE TRAVAIL 2003-2007

Le Groupe de travail voudra examiner son projet de programme de travail préparé par le secrétariat (TRANS/WP.11/2002/14).

Date de la prochaine session

La date de la cinquante-neuvième session du Groupe de travail a été provisoirement fixée du 27 au 30 octobre 2003.

19. ADOPTION DU RAPPORT

Selon l'usage, le Groupe de travail adoptera le rapport sur sa cinquante-huitième session sur la base d'un projet rédigé par le secrétariat.



OFFICE DES NATIONS UNIES À GENÈVE

FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT

Date: .....

Titre de la réunion

Délégation/Participant de (pays, organisation ou agence)

Participant: Nom M.  Mme  Melle

Prénom

Catégorie de participation

Chef de la délégation <input type="checkbox"/>	Observateur (organisation) <input type="checkbox"/>
Membre de la délégation <input type="checkbox"/>	ONG <input type="checkbox"/>
Observateur (pays) <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>
.....	
.....	
Participation du / au	
du .....	au ...

Dans quelle langue préférez-vous recevoir les documents

Anglais

Français

Russe

Occupation officielle:

No de passeport :

Valable jusqu'au :

No de téléphone officiel :

No de télécopieur (Fax) :

Adresse E-mail :

Adresse officielle permanente :

Adresse à Genève :

Accompagné par son conjoint Oui

Non

Nom du conjoint

Prénom

A remplir lors de la délivrance de la carte d'identité

Signature du participant :

Signature du conjoint :

Date :

Réservé au Service de sécurité

No de la carte délivrée:

Initiales du fonctionnaire:

# Security Identification Section

Open 0800 – 1700 non stop

